

RECONSTRUIRE et PARTAGER L'ESPACE RURAL

Par Michel MENGNEAU

Sainte-Christine, Municipales, billet N°2

Dans le premier Billet les considérations générales sur le devenir de nos sociétés nous ont fait constater que cela pouvait passer par une réflexion à l'échelon local.

Certains auront vu aussi dans mes propos un accent porté vers l'écologie. Grand thème à la mode suscité par les inquiétudes sur le réchauffement climatique... Thème d'ailleurs galvaudé de plus en plus car l'on voit des appellations « BIO » mises à toutes les sauces, des « **Bobos** » s'emparer et se gargariser de cette mode en consommant des produits plus ou moins naturels, souvent fort chers, et n'ayant aucun intérêt pour l'écologie fondamentale, **mais qui leur donnent un semblant de bonne conscience**. Apanage souvent d'une couche aisée de la population, alors que les plus défavorisés vont par la force des choses vers les produits les moins chers issus de l'agro-industrie.

Non, l'écologie doit être « **Réflexive** », c'est-à-dire devenir un réflexe, à partir de ce constat l'écologie ne sera plus une préoccupation majeure et souvent aléatoire.

Il faut donc se donner des moyens pour tendre vers cette perspective. D'abord une évidence s'impose, c'est que la super productivité du système capitaliste - qu'il serait mieux de qualifier maintenant de système spéculatif - est l'une des principales causes des désordres planétaires.

C'est donc par la base que nous commencerons à faire évoluer les choses pour les porter vers le sommet.

A travers les éléments essentiels à la vie quotidienne, il y a avant tout :

l'Eau.

Eau que de nombreux humanistes considèrent comme un « **Bien Commun de l'Humanité** ». Ce qui malheureusement n'est pas le cas puisque sa gestion et l'exploitation en est confiée à des multinationales dont les seuls buts sont d'engranger des bénéfices et engraisser leurs actionnaires sans souci du bien-être des populations. Nous devons donc nous réapproprier ce patrimoine et le gérer pour le bien commun en toute connaissance de cause.

Rien de plus simple, même à l'échelon local !

Lorsque l'on observe autour de soi on peut voir les agriculteurs arroser abondamment leurs maïs avec divers systèmes d'irrigations, le plus souvent avec des enrouleurs munis d'un canon d'arrosage. Sachez que les débits moyens de ces genres d'appareils oscillent aux alentours de 60 m³ heure et fonctionnent par exemple pour une rotation de 20 heures sans discontinuer, ceci durant les deux à trois mois, sinon plus, de la période estivale.

Moralité, avec un tel débit horaire utilisé, un seul agriculteur serait capable de fournir l'eau d'une commune comme Ste-Christine.

Et ceci avec des frais financiers tout à fait supportables pour une collectivité. La station de pompage étant la partie la moins onéreuse puisque les agriculteurs arrivent à la financer seuls, le plus gros investissement est sans doute dans le réservoir à pression. Mais il s'agit là d'investissement à très longs termes, donc amortissables à moindres frais dans le temps. Reste le raccordement au réseau existant qui ne fait pas partie des problèmes insurmontables. Le point le plus délicat est la qualité de l'eau qui demande une surveillance constante, tant pour les produits à incorporer pour le rendre potable que par son aspect. Surveillance qui peut être faite par un employé communal ayant reçu une formation de Fontainier, travail d'ailleurs seulement completif des autres tâches effectuées au service de la commune. D'autant que dans le temps si les agriculteurs optent pour des méthodes plus naturelles et se dégagent de l'agro-business on verra alors les surdoses de nitrates ou autres se réduire ce qui diminuera les coûts d'exploitation.

N'allez pas croire que cette façon de gérer l'eau potable par les communes est une vue de l'esprit de ma part ! En effet, des petites localités fonctionnent déjà de cette manière, dont une pas très loin : Sansais, sans oublier une de plus grande importance, Niort.

En plus de sensibiliser les populations aux problèmes de l'eau, de se réapproprié ce patrimoine, le prix du mètre/cube est d'environ 30% moins cher !

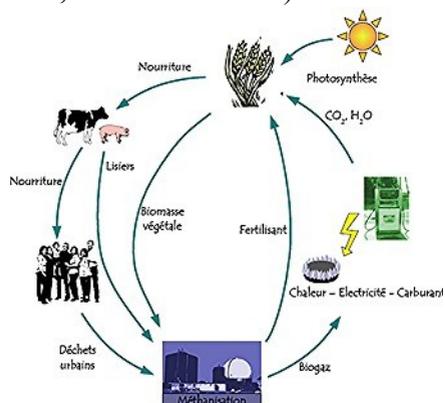
Il n'est pas dans mon intention d'aborder tous les sujets qui peuvent aider à restructurer le tissu social et économique et améliorer ainsi la qualité de vie du monde rural. Néanmoins j'effleurerais celui des déchets, qu'ils soient ménagers, voire agricoles.

On connaît la polémique suscitée par l'incinérateur. Pourtant des solutions simples sont tout à fait envisageables au niveau des petites communes, à la limite pour les communautés de communes.

De façon générale il est indispensable d'aller vers la suppression des emballages plastiques qu'il ne serait d'ailleurs pas judicieux de remplacer par un conditionnement similaire issu des amidons, créant les mêmes problèmes que les agro-carburants. Sans doute sera-t-il bien de revenir au verre, soit consignés, soit recyclable. Pour les emballages ferreux on pourrait envisager des petites unités de reconditionnement créatrices d'emplois, **excellent palliatif à l'industrie métallurgique lourde dont on commence à s'apercevoir de ses méfaits du fait de sa mondialisation**, (petites fonderies locales utilisant des fours Martin, courant en Italie).

Le dernier problème est celui des déchets ménagers et parfois agricoles dans le cas des porcheries par exemple. Il existe un procédé dont on parle peu en France, pourtant pratiqué en Espagne (à grande échelle, ce qui n'est pas la panacée), il s'agit de la **méthanisation**. Principe dès plus simple qui est la transformation de la matière organique en **Biogaz**, à fort % en méthane.

Outre le fait que ce procédé produit de l'énergie, les matières sèches résultant de cette digestion anaérobie sont aussi un amendement agricole de grande qualité. Ajoutons qu'il



est possible de recycler les boues des stations d'épuration par ce système.

Un autre avantage de ce procédé est que l'on peut installer des petites structures de traitement peu onéreuses. D'ailleurs dans les années 80 un agriculteur d'Aiffres, éleveur porcin, chauffait sa maison en méthanisant son lisier de porc. **Pourquoi pas une petite collectivité ?**

A travers les deux exemples développés, entre autres, on discerne une autre approche de notre société que le tout touristique. Ce ne sont là pourtant qu'un aperçu des différentes solutions permettant d'aller vers **un espace rural dynamique, mieux partagé, où la proximité sera un intérêt et non un handicap.**

Il va de soi que le financement de tel projet passe par un déplacement des priorités lié aussi à une augmentation des revenus fiscaux corollaire du nombre d'habitants, ce qui implique une autre politique de l'habitat, en particulier celle des logements sociaux. **Cela évitera aussi de tomber dans le piège du leurre des séduisants P.P.P à la mode anglo-saxonne (partenariat public/privé).** Si apparemment on pourrait y voir un intérêt au niveau de la dette publique, les allégiances auprès des investisseurs publics (Bouygues, Suez, Véolia, etc.) s'en trouvent décuplées et les banquiers se régalent. On voit donc par ce biais des investissements pas forcément prioritaires ni avantageux pour la collectivité, comme de nouveaux éclairages publics, la gestion de l'eau, des réserves collinaires aberrantes et autres investissements dont l'intérêt et la rentabilité reste à démontrer.

Voilà quelques idées sur l'évolution du monde rural que je voulais vous faire partager. Sans doute d'autres ont aussi des sujétions à soumettre, pour cela il faut une vraie démocratie participative et certainement pas un ersatz de démocratie à la mode de Madame Royale ; de plus, envisager un budget participatif pour lequel chaque citoyen aura son mot à dire.

N'oubliez pas que dans le cadre des élections municipales dans les communes de moins de 3500 habitants l'on peut rayer un nom sur une liste et y inscrire celui de son choix.

Michel MENGNEAU.

Simple citoyen ayant activement participé au présidentielles et législatives avec le Comité Bové, les Alternatifs, le PC et la LCR.

Ancien candidat sur la première liste d'opposition aux municipales de Benet en 1975.